



## Problématique - F

### Un site internet pour la classe

**Situation** Un enseignant décide de réaliser une page pour sa classe sur le site web de l'établissement. Il y publiera les différentes activités de sa classe.

En accord avec la direction d'école, il aborde ce sujet à la soirée des parents en présentant le sens et l'objectif de ce site web. Les parents paraissent intéressés et posent des questions. L'enseignant leur communique également les règles qu'il respectera : Le nom de l'enfant ne sera pas mentionné en lien direct avec des photos, un texte ou des travaux mis en ligne. L'enfant ne pourra pas être identifié. Au terme de la soirée, les parents reçoivent un formulaire de consentement à signer.

Lors du retour de ces formulaires, l'enseignant constate que tous les élèves sauf deux ont la permission de figurer sur la page web. Pour l'un, aucune image sur laquelle il figure ne doit être publiée sur le site et, pour l'autre, l'interdiction concerne la publication des travaux personnels.

Après peu de temps, le premier travail des élèves est mis en ligne : Il s'agit de fiche personnelle dressant le profil de la classe. Des commentaires peuvent être ajoutés en dessous de chaque publication. Les premiers apparaissent rapidement. Le lendemain, des élèves arrivent très énervés à l'école. Ils demandent à leur enseignant de lire les derniers commentaires qui ne sont pas conformes aux règles de bienséance ; certains contiennent des propos moqueurs et même injurieux à l'encontre d'un élève dont le travail a été reconnu. L'enseignant réalise des captures d'écran puis les supprime.

De plus, la direction d'école convoque l'enseignant. Un courrier juridique d'un musicien connu est arrivé : un élève aurait utilisé une image protégée par des droits d'auteurs pour illustrer son profil. Si l'image n'est pas supprimée dans les plus brefs délais sans quoi des droits d'auteurs devront être versés.

Quelques jours plus tard, un papa soucieux contacte l'enseignant. Son fils a remarqué que quelqu'un a modifié son profil et publier de fausses informations. Après discussion avec l'élève, l'enseignant apprend que son mot de passe de connexion était simplement son prénom.

L'enseignant décide donc de suspendre les activités en lien avec sa page web. A la place, il décide de consacrer quelques leçons à l'éducation aux media, plus précisément à la citoyenneté numérique. Il aborde notamment les thématiques des droits d'auteur et reprend la charte de son école.

#### Questions d'analyse

- Pour quelles raisons un site web de classe est-il nécessaire ?
- Quelles sont les alternatives ?
- L'enseignant a-t-il accompagné de manière correcte les élèves dans

ce travail en ligne ?

**Les principes de la  
Charte Internet**

**6 / 7 / 8 / 9 / 11 / 12 / 13 / 14**

**Objectif(s) PER - FG 21**

- Production de réalisations médiatiques
- Échanges, communication et recherche sur internet